

Le 06 décembre 2005

1,40 : Comment faire une FSE en tiers-payant avec une mutuelle - première partie -

Remercions Maurice Cardoso, le premier télé-transmetteur sous CdC1,40 à faire du tiers payant intégral avec les mutuelles, et sans qui, ce premier aide visuel sur le sujet n'aurait pas pu être écrit.

La lecture des droits du patient peut se faire en lecture de carte vitale lors de la première étape de réalisation de la FSE comme ci-dessous : dans le cas présent, les droits AMO sont renseignés, mais rien sur les droits AMC. Sur certaines cartes, cela est renseigné.

Sur la gauche de cette fenêtre, se trouve un bouton « attestation papier », un clic permet d'atteindre la copie de cette attestation de droits complémentaires dans votre logiciel.

	éficiaire sélectionné :
	Etat-civil
Numéro de sécu.	1830238516038 - 32
Qualité	Assuré
Régime	Régime général - RG
Date de naissance	mardi 8 février 1983
Adresse	
	Droits
AMO	> du 03/08/2004 au 31/12/2008
AMC	Pas de droits AMC
	Caisse
Code régime	01
Code gestionnaire	381
Centre gestionnaire	1301
Titre	Régime général - RG

On peut atteindre aussi les droit complémentaires du patient en faisant successivement : « onglet état civil » un clic sur la « carte vitale verte », puis onglet « attestations ».

Avec un peu de chance, tout est déjà rempli, comme ci-dessous :

Générales Attestations ,	Assuré	
Attestation AMO		
Code service AMO :		
Attestation AMC, type de	gestion :	Unique 🔽
N* AMC :	N°adhérent :	Mutnum :
		69106342
Traitement des flux		
Indicateur traitement :	Tiers-payant complé réglen	mentaire autorisé selon tentation
Adressage des flux		
Code de routage :	: Nom de d	omaine :
Code aiguillage STS :	ldentifiant d	e l'hôte :
Période d'ouverture des dr	oits : Du 01/08/2003 🔮	🛍 au 30/09/2007 👫

Sinon, il faut récupérer l'attestation papier du patient, et recopier manuellement « gestion unique », le numéro « Mutnum », et les dates de validité des droits, à partir de la fenêtre « attestation papier » que l'on obtient en cliquant sur le bouton gauche comme dit ci-dessus.

La case « enregistrer dans le dossier Patient est déjà cochée », pour ne pas refaire la même copie à chaque FSE,

mestations Autres				
Attestation AMO				
Code service AMO :	~			
Attestation AMC, type de ges				< Aucune >
N*AMC:	N°adhérent :		Mut	< Aucune > Séparée Unique
Traitement des flux Indicateur traitement :	Tiers-pay	ant complémentai	re auto	rbé selon régler
Adressage des flux Code de routage :		Nom de d	omair	1e :
Code aiguillage STS :		Identifiant de	l'hôt	e:
	-		1000	-

Ci-dessous, le « formulaire » est correctement renseigné.

N"AMC:	N'adhéren/	12	Mutnum :		-
			3	8913208	
Traitement des flux Indicateur traitement	Tiers-po	iyant complémenta	ire autorbá selo	n réglementation	
Adressage des flux Code de routage Code aiguillage STS		Nom de o	lomaine : [
Période d'ouverture des d	roits : Du		au au	31/12/2005	3

Attention : Lors de la réalisation de la FSE, vous pouvez vous retrouver face à cette situation :

Dossierpatient : G	estion unique	Carte Vitale : Gesti	on unique
Informations co	Dossier patient	Informations co	Carte vitale
Mutnum	38913208	Mutnum	99999997

Vous avez renseigné l'attestation comme sur la partie gauche, et la lecture de la carte vitale vous donne autre chose, par exemple des droits CMU périmés,

Surtout NE PAS CLIQUER SUR « CARTE VITALE », mais cliquez sur le bouton « fichier patient » pour conserver les bons renseignements que vous avez consciencieusement recopiés.

Si vous ne voulez pas être bloqués par ce message :



Il vous faut enregistrer ces règles comme vous l'avez déjà fait pour les CMU, dans l'onglet « outils » « feuilles de soins » « options » => »complémentaire » et cliquer sur le menu « numéro du contrat », ce que vous pouvez faire plus élégamment directement lors de la réalisation de la FSE en cliquant sur le petit bouton « ... » entre « numéro AMC » et « type de contrat », entrez un nouveau numéro de contrat, lui donner un nom :

ompl	émenta	ire
	Enregistrez le AMC connues	es règles de remboursemer s. Ces règles interviennent e
Numéro Détails Nom : Règles Acte	o du contrat : du contrat concernant ch <u>Même</u> Règle Cet affichage ne	[0075500017] AME [04200000] mnh [04300000] [27000000] [29200000] ptt [38001756] [38012609] frat [38012609] frat [38911798] ccm 38911798 [38912937] mufti [38912994] mci 79903522 [38913208] mi 38913174 [75049025] [75050197] Integrance [75689893] [888888888]

et valider « même règles pour tous ». Il existe en France environ 1600 mutuelles différentes......heureusement, vous ne les aurez pas toutes à paramétrer, sinon, je vous plaints.

Tout est en place pour pouvoir faire une FSE en tiers payant avec une mutuelle......

Si, un détail important, la mutuelle doit être d'accord, et vous devez fournir un RIB si vous voulez être honoré de votre travail.